

# B E R Z E - L A - V I L L E

2021



# Bulletin municipal n°47

## Janvier 2021

### Sommaire



Le mot du Maire	Page 1
Conseil Municipal	Pages 2 et 3
Pendant le confinement, la solidarité s'organise	Pages 4 à 6
Travaux	Page 7
La grotte des Furtins	Pages 8 et 9
Les finances communales	Page 10
Mâconnais Beaujolais Agglomération	Pages 11 à 14
Ecole	Page 15
Accueil périscolaire	Pages 16 à 17
Bibliothèque	Page 18
Centre Communal d'Action Social	Page 19
Comité de jumelage	Pages 20 et 21
Association Soirée Cartes et Jeux	Page 22
Club de la Roche Coche	Page 23
Amis du Vieux Berzé	Pages 24 et 25
Sou des écoles	Pages 26 et 27
Echo'Loc	Pages 28 et 29
ADMR	Pages 30 et 31
Don du sang	Page 32
Société de chasse	Page 33
Résidence Autonomie de l'Eau Vive	Pages 34 et 35
Pompiers	Page 36
Restaurant l'Héritage	Page 37
Etat Civil	Pages 38 et 39
Panneau Pocket	Page 40

# Le mot du Maire



.....

Cette année 2020 a vraiment été très singulière du fait de cette épidémie COVID19 qui nous a tous affectés dans notre vie quotidienne. J'ai une pensée émue et fraternelle pour les malades luttant contre le virus, les familles éprouvées, les soignants mobilisés jusqu'à l'épuisement et tous ceux, familles, voisins, amis ou associations protégeant les plus vulnérables. Mais cette pandémie a aussi été l'occasion de l'émergence de formidables élans de solidarité et de générosité. Je pense aux opérations :

- « 1400 masques pour BERZE » et ses 20 couturières bénévoles,
- « Boîtes solidaires de Noël » pour les adultes démunis initiée sur Mâcon et sa région par deux berzéennes,

La vente de fruits et légumes initiée par une habitante du Perret lors du premier confinement et qui aujourd'hui est devenue pérenne.

Je regrette de ne pouvoir échanger avec vous lors du traditionnel rassemblement des vœux du maire mais ce n'est que partie remise.

L'espoir renaît avec cette nouvelle année 2021 et l'arrivée du vaccin qui mettra fin à ce risque prégnant. Notre village a très envie de retrouver une vie sociale et je souhaite que nos aînés et les personnes fragiles ne soient plus confinés, qu'à l'école les institutrices et les élèves oublient masques, gel et autres restrictions et que nous puissions simplement nous rencontrer et partager des moments de gaieté et d'échange lors des manifestations organisées par nos dynamiques associations.

Le Maire, Eric FAURE



*Le Maire, le Conseil Municipal, les employés communaux et l'équipe enseignante vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année*

# Le Conseil Municipal



Eric Faure  
Maire  
Titulaire au Conseil  
Communautaire MBA



Sandrine Hernandez  
1ère Adjointe  
En charge des finances et de  
l'urbanisme  
Suppléante au Conseil  
Communautaire MBA

Gilles Galland  
2ème Adjoint  
En charge de la voirie et des  
bâtiments communaux



Blandine Morlat  
3ème Adjointe  
En charge de la vie scolaire et  
périscolaire, animation,  
enfance-jeunesse



François  
Bouget



Thomas  
Burtin



Christophe  
Chanut



Catherine  
Ditlecadet



Jordan  
Guillemaud



Orian  
Jacquet



Florence  
Jaunard



Christophe  
Juvanon



Christine  
Lapalus-Lecoffre



Paul-Antoine  
Mauguin



Sophie  
Sall

## Les commissions communales 2020 – 2026

Commissions	Responsable
Bâtiments communaux - Patrimoine	Gilles Galland
Centre Communal d'Action Social	Eric Faure
Communication, tourisme, bulletin municipal	Sophie Sall
Développement durable, environnement	Orian Jacquet
Finances	Sandrine Hernandez
Manifestations, cérémonies, gestion des salles	Florence Jaunard
Urbanisme, cimetière	Sandrine Hernandez
Vie scolaire et périscolaire, animation, enfance jeunesse	Blandine Morlat
Voirie, assainissement, éclairage public	Gilles Galland

### Sarl TRÉLAT et FILS

Installations sanitaires  
Chauffage central  
Énergies renouvelables  
Couverture  
Zinguerie

"La Léchère" 71960 LA ROCHE VINEUSE  
Tél : 0385377062 Mail : trelat-et-fils@orange.fr





**Domaine Chêne**  
Père et Fils  
Vignerons Indépendants

*Dégustation, vente de bouteilles*

- Saint-Féran
- Médoc La Roche Vineuse Blanc
- Médoc Milly Lamartine Blanc
- Bourgogne Aligoté
- Bourgogne Pinot Noir
- Médoc La Roche Vineuse Rouge
- Médoc Rosé
- Crémant de Bourgogne

**Caveau** : LD «Château chardons» Route de Milly Lamartine - 71960 BERZE LA VILLE ☎ : 03.85.37.65.90

**Négoce** : LD « La Bellevue » 71960 LA ROCHE VINEUSE ☎ : 03.85.37.65.30 - ☎ : 03.85.37.75.39

E-mail : [domeinche@domaine.fr](mailto:domeinche@domaine.fr)

*Sur rendez-vous pour groupes et visites.*

L'usage d'Internet est déconseillé pour la santé. A conserver sous modification.

# SP<sup>2</sup>ID

Sablage Peinture / Poudrage Industrie

## DUPONT

**71960 LA ROCHE VINEUSE**

### 03 85 35 74 88

[spidupont@orange.fr](mailto:spidupont@orange.fr)    Site : [www.franck.dupont.com](http://www.franck.dupont.com)

# *Pendant le confinement*



## « 1400 masques pour BERZE »

Marie-Christine Verchère déjà impliquée dans le groupe « Couturières solidaires de Saône et Loire » et Eric Faure ont lancé l'initiative bénévole « 1400 masques pour Berzé ».

Pour cela Eric Faure a sollicité Charles Guitard, dirigeant de l'entreprise BAGYBAG spécialisée dans le secteur de l'emballage textile sur mesure.

Ce dernier a fourni gracieusement les matières premières : coton et élastique et a réalisé la coupe en masse des pièces de tissu dans son usine.



20 couturières bénévoles ont répondu favorablement à cet appel de générosité : merci à Elisa Delhomme, Jodie Martin, Madeleine Galland, Claude Bolo pion, Roberte Sevelinge, Muriel Curtil, Gil Charnay, Marie-Thérèse Bocquillon, Léonie Trélat, Annie Gentil, Solange Sarry, Marie Wartak, Claire Beaubatie, Béatrice Poncet-Crouzet, Patricia Trunde, Sandrine Hernandez, Françoise Bourgeois, Christine Lapalus, Sophie Sall, Elisabeth Faure, Marie-Christine Verchère et Isabelle Grand.

C'est un projet intergénérationnel, de 16 à 81 ans, réalisé dans le dynamisme et la bonne humeur et qui a nécessité beaucoup de temps et d'énergie passés en tête à tête avec sa machine à coudre.

Charles Guitard à la coupe

Les masques ont été réalisés selon le guide **AFNOR SPEC S76-001** avec 3 modèles : adultes, enfant 2-5 ans, enfant 6-10 ans.

Ils ont été distribués sur la base de 2 par habitants en porte à porte les Samedi 9 et Dimanche 10 Mai par des bénévoles en respectant les gestes barrières.



Marie-Christine et Isabelle à la couture

# La solidarité s'organise à Berzé-la-Ville

## Opération boîtes de Noël

L'opération « Boîtes solidaires de Noël » destinée aux adultes démunis a été initiée sur Mâcon et sa région par deux personnes, à titre personnel, Justine de Berzé-la-Ville et sa voisine Béatrice.



Le principe consistait à remplir une boîte et à la déposer dans un point de collecte. Chaque boîte devait contenir obligatoirement : un vêtement chaud, un produit alimentaire goûteux, une carte de Noël, un article de toilette et un objet de loisirs, livre ou autre. « Nous avons d'abord fait des recherches pour savoir si l'opération existait dans le coin.

Nous voulions proposer nos propres boîtes et l'opération a été lancée de cette manière-là », explique Justine. « Nous avons juste repris le concept du mouvement national « Les Boîtes solidaires » qui est devenu populaire cette année, grâce aux réseaux sociaux.

Nous avons privilégié les points de collecte classés non

essentiels en 2020 afin de permettre aux consommateurs de revenir dans les petits commerces de proximité et parfois de découvrir de nouveaux lieux. Il était important pour nous que la solidarité soit dans les deux sens. Cela a aussi permis de faire découvrir les magasins point de collecte à certaines personnes ».

Au total, 18 points de collecte sur Mâcon et ses alentours et sur Cluny ont permis de récolter à ce jour, plus de 1400 boîtes.

Toutes les boîtes récoltées sont redistribuées à quatre associations locales partenaires : le Secours Populaire, le Pont (accueil de jour et SAMU social), les Restos du Coeur de Mâcon et Cluny et les Gamelles pleines (pour les SDF avec animaux). Justine et Béatrice se disent très touchées par le formidable élan de générosité de la population toutes générations et catégories sociales confondues. Elles souhaitent, d'ailleurs, renouveler l'opération l'année prochaine.

Nous voulions également remercier toutes les "petites mains" qui nous ont été d'une grande aide pour la récolte, la vérification et la distribution. Elles ont contribué à ce que l'organisation de cette opération soit une vraie réussite : Pierre, Pierre-Yves, Mathis, Christine, Florie, Juliette, Nathalie, Christophe, Mathilde, Paloma, Marie-lou, Inès, Meggane, Iliona, Blandine, Pauline, Caroline, André, Catherine et Madeline.

## **Mobilisation territoriale autour des personnes vulnérables et notamment des personnes âgées isolées.**

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont les plus à risque de forme grave de COVID-19 et sont particulièrement sujettes à des risques d'isolement.

Dans le contexte actuel, il est primordial de leur porter une attention particulière, notamment lorsqu'elles sont isolées à domicile.

Un certain nombre d'actions ont été mises en place : rassemblement des outils utiles pour lutter contre l'isolement des aînés à destination des élus locaux, vademecum pour les aidants des personnes vulnérables, plateforme téléphonique nationale (0 800 130 000) qui renvoie, en cas de situation de fragilité ou de détresse, vers une plateforme d'écoute opérée par la Croix-Rouge.

Au niveau communal, un suivi attentif des personnes vulnérables s'organise, notamment par l'activation d'un registre de suivi : les personnes qui ont souhaitées s'inscrire sont régulièrement appelées par la municipalité afin de s'assurer de leur bien-être.

### **Vente de légumes au cœur du village**

Lors du 1<sup>er</sup> confinement, des habitants du hameau du Perret se sont organisés pour centraliser l'achat de primeurs. Béatrice Poncet Crouzet a contacté Valentin (fruits et légumes de saison) pour savoir s'il voulait faire un dépôt de paniers à domicile, puis le maire et la gendarmerie. Après leur accord et les recommandations à respecter le groupe WhatsApp du Perret s'est ouvert pour les commandes fruits et légumes, poulets, fromages, ...

"Le petit réseau "de quartier s'est vite répandu ... de 15 paniers nous sommes vite passé à 55 commandes avec des listes d'attentes ne pouvant accueillir plus !! Christine Lapalus était notre livreur de la Belouse. Sandrine Hernandez, celui des terres de Verize.

A compter du Vendredi 20 Novembre et avec l'accord de Monsieur le Maire, il a été décidé de remettre en place les paniers en livraison, et ceci de façon pérenne. Les commandes sont à passer directement par SMS au 06.81.45.21.53 ou sur Messenger à Noé Mie. Une page est disponible sur Facebook « Livraison Berzé la ville » est dédiée uniquement aux commandes de Berzé la Ville.

La récupération des commandes se fait au-dessus des fours à gypse.



# Travaux



**Création d'une liaison cyclable  
à La Croix Blanche**



**Restauration du cœur de l'église**



**Réalisation d'un mur au  
parking de l'entrée du bourg  
par nos employés communaux  
Jacky et Alexandre**



# *La grotte des Furtins*



La grotte des Furtins est un lieu emblématique de la préhistoire et de la paléontologie du Mâconnais.

Il y a plus de 70 000 ans les ours occupaient régulièrement la grotte. L'Homme de Néandertal y est également venu. Il y a laissé quelques outils en silex et a utilisé des fragments de chaille (mauvais silex) qui se trouvaient dans la grotte ou à sa proximité.

Il y a environ 18 000 ans l'Homme de Cro-Magnon (Homo sapiens, comme nous) occupe la grotte et ses pourtours. Il abandonnera des outils en silex, une aiguille décorée et des lissoirs en os. Tous ces objets sont conservés au musée de Préhistoire de Solutré et ont fait l'objet d'une étude détaillée cette année.

À la fin de la dernière glaciation (vers 12 000 ans avant Jésus-Christ) la grotte commence à s'effondrer. Elle sera toutefois encore occupée par les Gallo-romains (II-IIIème siècle de notre ère) puis par les Mérovingiens (VIème siècle de notre ère) et les Carolingiens (IX-Xème siècle de notre ère) qui l'utilisent comme bergerie.

Pendant le Moyen-Âge une partie de la voûte s'effondre à nouveau. Cet événement est peut-être lié à un tremblement de terre qui est mentionné à Cluny aux environs de l'an 1155. Les chauves-souris s'installent alors au fond de la grotte.

L'Homme y revient au XVIème siècle, c'est l'époque de la peste dans le Mâconnais mais également des guerres de religion. A la fin du XIXème siècle certains des intrépides qui explorent la cavité inscrivent sur les parois des graffitis qui indiquent leur nom et la date de leur passage (probablement).

En 1938-39 les spéléologues mâconnais y font plusieurs explorations et celles-ci seront décisives pour A. Leroi-Gourhan (ethnologue et préhistorien).

Il y implantera sa première école de fouilles de 1945 à 1948. La grotte sera de nouveau explorée en 1962. Depuis, aucune étude n'avait été menée sur le site. Avec l'autorisation de la DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) de Bourgogne Franche-Comté et de la municipalité de Berzé-la-Ville, une approche multidisciplinaire a débuté en 2019 avec la participation de nombreux spécialistes mais également de nombreux bénévoles de l'Association Culturelle du Site d'Azé, des Amis du Vieux Berzé et du Spéléo-club Argilon de Chauffailles.

Elle permet déjà d'avoir un nouveau regard sur l'histoire de cette cavité et des fréquentations qu'elle a connues.

Depuis les dernières fouilles, la nature a repris le dessus. Les animaux qui fréquentent la grotte marquent les parois de leurs griffades, creusent des bauges dans le sol... Les bactéries, l'eau, le guano de chauve-souris et les dépôts de calcite effacent ou recouvrent de nombreuses traces laissés par les anciens occupants.

Toutes ces modifications « naturelles » sont particulièrement intéressantes à étudier pour comprendre comment la cavité s'est formée et comment elle a évolué avec le temps.

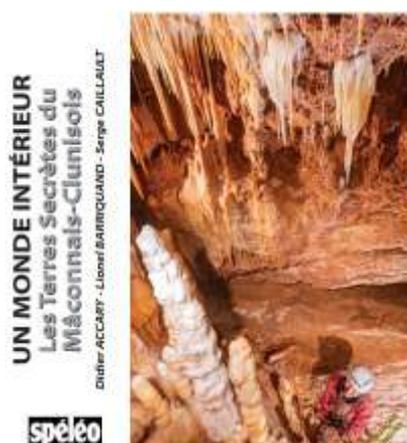
Ces études ne sont pas terminées mais elles ont déjà permis de préciser la nature et la chronologie de quelques évènements majeurs de l'histoire de la grotte des Furtins.



**La grotte des Furtins : un site où les humains, les animaux, l'eau, la vie sous toutes ses formes laissent leur empreinte depuis des dizaines de milliers d'années (photo S. Caillault).**

Notre région possède un patrimoine souterrain aussi riche que méconnu. Afin de le rendre accessible à tous un livre de photographies vient d'être édité.

Les photos ont été réalisées par Serge Caillault, spécialiste de la photographie souterraine à travers le monde entier. Ce livre de 100 pages vous transporte de grotte en grotte mais également dans les mines de gypse de Berzé-la-Ville. Il est disponible à la mairie de Berzé-la-Ville. Son coût est de 14.90 euros et les bénéfices seront utilisés pour financer des datations dans les grottes de la région



## Les finances communales



### Dépenses de fonctionnement

Réalisées en 2020 en euros

65 – Autres charges gestion courante	58 903 €
66 – charges financières	1 446 €
67 – Charges exceptionnelles	0 €
011 – Charges de gestion générale	103 520 €
012 – Charges de personnel	221 145 €
014 – Atténuation des charges	578 €
042/023 Section à section	6 155 €
<b>TOTAUX</b>	<b>391 747 €</b>

### Recettes de fonctionnement

Réalisées en 2020 en euros

70 – Ventes Produits et prestations services	30 746 €
73 – Taxes perçues	269 150 €
74 – Dotations Etat	73 167 €
75 – Revenus des immeubles	287 €
77 – Produits exceptionnels	1 162 €
013 – Produits de gestion courante	3 304 €
042 – Section à section	1 499 €
<b>TOTAUX</b>	<b>379 315 €</b>

### Dépenses d'investissement

Réalisées en 2020 en euros

040 – Opérations d'ordre entre section	1 499 €
16 – Remboursement d'emprunts	26 595 €
20 – Frais insertion	569 €
204 – Subventions d'équipements versées	6 533 €
21 – Immobilisations corporelles	142 884 €
<b>TOTAUX</b>	<b>178 080 €</b>

### Recettes d'investissement

Réalisées en 2020 en euros

40 – Opérations d'ordre entre section	6 155 €
Dotations	72 319 €
13 – Subvention d'investissement	148 312 €
<b>TOTAUX</b>	<b>226 786 €</b>

### Subventions versées

ADMR : 760.10 €

Amicale Don du Sang : 80.00 €

Comité de jumelage : 200.00 €

Coopérative scolaire : 2 500.00 €

Association EVA : 50.00 €

Club de la Roche Coche : 300.00 €

Foot de la Roche Vineuse : 300.00 €

PEP 71 : 50.00 €

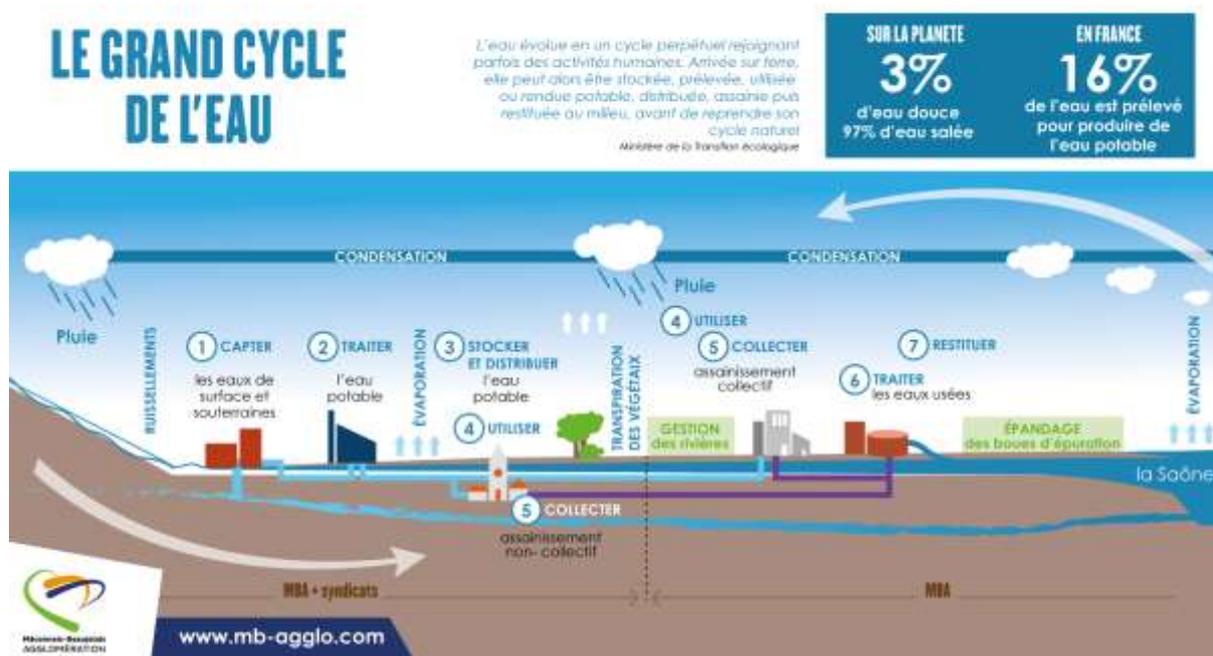
Prévention routière : 70.00 €  
Amis du Vieux Berzé : 200.00 €  
Soirée Cartes et Jeux : 100.00 €  
Restos du cœur : 300.00 €

DDEN : 50.00 €  
Société de chasse : 220.00 €  
Sou des écoles : 300.00 €

# Mâconnais Beaujolais Agglomération

## GRAND CYCLE DE L'EAU

Depuis le 1er janvier 2020, Mâconnais Beaujolais Agglomération gère toutes les compétences en lien avec l'eau, depuis la production d'eau potable, et sa distribution, jusqu'à la collecte des eaux de pluie, des eaux usées, leur stockage et traitement, en intégrant également la prévention des risques d'inondation et la préservation des milieux aquatiques. MBA peut ainsi intervenir directement ou par délégation à tous les niveaux du cycle de l'eau et mieux maîtriser sa qualité et l'impact de sa gestion sur l'environnement.



## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Eau potable

MBA assure la gestion en direct

- du champ captant et l'usine de production du Nord de Mâcon (10 000 m<sup>3</sup>/jour d'eau potable en moyenne)

- du réseau de distribution de la Ville de Mâcon et des communes avoisinantes : Charnay, Hurigny, Sancé, Sennecé-lès-Mâcon, Saint-Laurent-sur Saône, Chevagny-lès-Chevrières, ainsi que celle de Sologny

MBA assure la gestion indirectement du réseau de distribution du reste du territoire grâce à l'adhésion aux syndicats Nord Mâcon, Haut Mâconnais, Petite Grosne et Mâconnais Beaujolais.

En cas de problème avec le réseau d'eau potable, contactez SUEZ au 09 77 40 84 08.

### **Assainissement**

MBA assure la gestion directe de 31 systèmes d'assainissement selon différents systèmes :

- 5 boues activées (Mâcon 147 500 EH, Crèches 19 200 EH, Saint Symphorien d'Annelles 18 000 EH, Prissé 4 500 EH et Varennes 1 200 EH)
- 8 Filtres plantés de roseaux (de 150 à 850 EH)
- 3 lagunages aérés
- 14 lagunages naturels dont 1 en cours de remplacement par une BA (LRV)
- 1 système de filtration (Sancé)

EH : Equivalent-Habitant (Unité de mesure permettant d'évaluer la quantité de pollution émise par personne et par jour)

En cas de problème avec le réseau d'assainissement contactez MBA :

Assainissement collectif : 03 85 20 97 57 / Assainissement non-collectif : 03 85 20 97 55.

### **Qu'est-ce que la GEMAPI ?**

MBA exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018.

Gérer les cours d'eau à l'échelle intercommunale, permet une vision plus globale du maillage des cours d'eau en intégrant à l'aménagement du territoire, la prévention du risque inondation et la préservation des milieux aquatiques.

Chaque propriétaire riverain contribue, à son échelle à la préservation des milieux aquatiques. En effet, en habitant à proximité d'une rivière ou d'un ruisseau, il est rendu responsable de l'entretien régulier des berges dont il est propriétaire.

Il doit effectuer l'élagage et le débroussaillage sélectifs des rives, retirer les divers déchets et débris, flottants ou non, pouvant gêner l'écoulement naturel de l'eau.

En contrepartie, il peut prélever de l'eau pour ses besoins domestiques et privés (abreuvement des animaux, arrosage du jardin, ...) à condition de préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

Attention : certaines interventions dans ou aux abords du cours d'eau sont soumises à déclaration ou autorisation auprès de la Police de l'Eau.

Le service GEMAPI de MBA se tient à votre disposition pour toute demande.

En cas de problèmes relevant de la responsabilité de MBA contactez :

Dominique Bouillot par mail à [d.bouillot@mb-agglo.com](mailto:d.bouillot@mb-agglo.com) ou par téléphone  
au 07 85 55 73 49.

## Gestion des déchets : quelques repères pratiques

La collecte et le traitement des déchets sont assurés par les services de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

### Les ordures ménagères :

La collecte est effectuée une fois par semaine, le vendredi. Les déchets doivent être déposés en sacs bien fermés dans des bacs normés (XP H96-114), en vente à la direction des déchets de MBA et dans les commerces de bricolage.

### Le tri :

Le verre (pot, bouteille et bocaux uniquement), les emballages et les papiers cartons ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères. Ils sont valorisables. Vous pouvez les déposer dans le point d'apport volontaire à votre disposition sur la commune, en respectant les consignes :

- Au lieu-dit « Les Cochers »

### **Les déchèteries :**

Les déchèteries les plus proches :

- Déchèterie de Mâcon (La Grisière) : ouverture du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche matin de 9h à 12h d'avril à octobre UNIQUEMENT.
- Déchèterie de La Roche Vineuse : ouverture le lundi, mercredi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

Vous avez néanmoins accès à toutes les déchèteries du territoire.

Pour s'inscrire en déchèterie, rendez-vous sur **mb-agglo.com** :

- Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription
- Inscrivez-vous directement en ligne

Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchèterie. Demandez-les au gardien.

### **Pour tout renseignement :**

Direction des déchets : 03 85 38 44 39 ou [environnement@mb-agglo.com](mailto:environnement@mb-agglo.com)



## SERVICE PETITE ENFANCE

Le service petite enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. C'est à la direction du service petite enfance que sont enregistrées les pré-inscriptions pour tout accueil régulier en établissement d'accueil de jeunes enfants. Les demandes d'accueil occasionnel se réalisent directement auprès des directrices des établissements.

Le service petite enfance bénéficie de 16 établissements d'accueil collectif et d'un service d'accueil familial. Le choix des parents s'exerce selon leurs souhaits, leur lieu de vie, leurs horaires et/ou selon les besoins spécifiques de leur(s) enfant(s).

Direction du service petite enfance :  
67, esplanade du Breuil - CS 28011  
71011 Mâcon Cedex  
Tél. 03 85 35 25 00 – Fax : 03 85 40 99 76  
E-mail : [petiteenfance@mb-agglo.com](mailto:petiteenfance@mb-agglo.com)

Le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) communautaire est un lieu d'information neutre et un service gratuit mis à disposition des familles et des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s. En lien avec le Conseil Départemental, il remet aux parents la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, il facilite la mise en relation et les rapports entre parents employeurs et les assistant(e)s maternel(le)s.

Le RAM n'est pas une structure d'accueil petite enfance.

3 antennes RAM :

- direction et bureau de Mâcon : 67 esplanade du Breuil - 71000 Mâcon  
Tél. 03 85 35 25 01 ou 03 85 35 25 09
- bureau de Crêches-sur-Saône : 18 rue de l'Eglise - 71680 Crêches-sur-Saône  
Tél. 03 85 36 55 61
- bureau de La Chapelle-de-Guinchay : 6 place de l'Eglise - 71570 La Chapelle-de-Guinchay  
Tél. 07 85 81 12 58  
E-mail unique : [ram@mb-agglo.com](mailto:ram@mb-agglo.com)

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) « Bulle d'oxygène » est un lieu de rencontre et de parole pour les tout-petits et leurs parents. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents...) ainsi qu'aux futurs parents. L'accueil est libre, sans inscription et gratuit. La confidentialité et l'anonymat sont respectés.

Le LAEP n'est pas une structure d'accueil petite enfance.

4 place de l'Eglise – 71570 La Chapelle-de-Guinchay

# Une journée à l'école



Après une fin d'année tendue sur plusieurs fronts, la rentrée de septembre s'est fait dans une relative sérénité.

Ce sont donc 67 élèves, répartis en 3 classes, qui ont fait leur rentrée :

- maternelle (PS -MS-GS) 21 élèves = 6+7+8
- élémentaire (CP -CE1) 20 élèves = 5+15  
(CE2-CM1-CM2) 26 élèves = 8+10+8

L'équipe enseignante n'a pas changé, de même que l'encadrement.

Pour cette rentrée, notre attention s'est portée sur la sécurité sanitaire avec toutes sortes de contraintes pour les élèves, les parents, les enseignantes et la municipalité. Tout a été mis en œuvre pour assurer les meilleures conditions d'accueil possibles dans le respect des règles sanitaires (lavage des mains, port du masque pour les adultes, brassage des classes, distanciation physique au restaurant scolaire, désinfection quotidienne des locaux ...). Un arrêté préfectoral est venu renforcer ces mesures avec le port du masque obligatoire à partir de 11 ans sur un périmètre de 50 m autour des établissements scolaires.

Les enfants bénéficient toujours de 24 heures d'enseignement réparties sur 4 jours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Les horaires ont été légèrement modifiés en accord avec le rectorat afin d'augmenter le temps de la pause méridienne pour permettre la désinfection du réfectoire entre les deux services.

Nous allons devoir nous adapter régulièrement cette année, en fonction des directives nationales et départementales.

Tout sera mis en œuvre pour offrir aux élèves de bonnes conditions d'apprentissages.

Sandrine Rigolot, directrice de l'école



# L'accueil périscolaire



L'école accueille actuellement 64 élèves répartis dans 3 classes dans lesquelles ils ont leurs habitudes. Ces points de repère ont été bouleversés avec la crise sanitaire qui a perturbé également les services périscolaires.

Après avoir remis en place, dès la rentrée, la cantine et la garderie du soir avec dans un premier temps des horaires réduits, nous sommes heureux d'avoir pu reprendre une organisation « normale » de ces services : retour à la fermeture à 18h30 pour la garderie et maintien des deux services de cantine avec élargissement de la pause méridienne afin de permettre le nettoyage intermédiaire nécessité par le protocole sanitaire. Les enfants sont accueillis à la garderie le matin de 7h20 à 8h20, l'après-midi de 16h30 à 18h30, et à la cantine de 11h30 à 13h30.

Pendant ces temps périscolaires, tous les enfants sont sous la responsabilité de notre équipe d'agents communaux composée d'Huguette Carvalho, Nadia Recchia, Iliona Poncet, Léna Benoit-Colin et Brigitte Rénier.

Cet automne, les enfants ont souhaité dire au revoir à Patricia Trunde, figure de la cantine depuis 20 ans, en lui offrant de nombreux dessins symboles de leur affection. Après ces moments chargés d'émotions, elle profite depuis novembre d'une retraite bien méritée qu'elle a déjà employée à la confection de masques et de pochettes de bonbons personnalisés pour remercier chaque enfant.

Un grand merci à elle !



Nadia Recchia, présente dans l'équipe périscolaire depuis 4 ans, lui a succédé à ce poste. Chaque jour, cinquante enfants en moyenne fréquentent le restaurant scolaire.

Cette année, si les enfants voient leur environnement évoluer, ce sera grâce à la réalisation d'un projet qui tenait à cœur à l'équipe municipale.

En effet, une étude a été demandée auprès de l'Agence Technique Départementale (ATD) pour réaliser des travaux de fond afin de rafraîchir significativement les locaux de l'école qui subissent depuis plusieurs années des températures très importantes lors des épisodes de fortes chaleurs.

**PARTNER**  
informatique

Plusieurs axes ont été étudiés et ils seront mis en œuvre en fonction des possibilités techniques, des prescriptions de l'ATD, des prescriptions des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et du budget final alloué à l'ensemble du projet :

- plantation d'arbres dans la cour de l'école
- remplacement des vitres en simple vitrage dans la salle de motricité (rez de chaussée)
- pose de Brises Soleil Orientables (BSO) sur les fenêtres des classes à l'étage afin de permettre de casser le rayonnement solaire efficacement et d'éviter la montée des températures dans les classes.
- pergolas dans la cour, une devant la salle de motricité et une devant la classe des maternelles.
- installation de VMC double flux pour une meilleure ventilation des locaux
- isolation des combles du bâtiment.

La Mairie a demandé des devis pour certains de ces travaux et le projet sera inscrit au budget communal 2021.

Un dossier a d'ores et déjà été envoyé par la commune pour répondre à l'appel à projet 2021 du département. Il est également prévu de recourir à d'autres subventions dont les demandes seront réalisées en ce début d'année.

Une fois terminés, ces aménagements auront un réel impact sur la température des locaux mais également de la cour et permettront en outre d'augmenter la surface pour s'abriter en cas de pluie.

**BOULANGERIE PATISSERIE**  
ouvert le lundi  
**Alain GOIFFON**  
La Croix Blanche - 71960 SOLOGNY  
Tél. 03 85 36 62 75

Za le Pré de lit  
71960 PRISSE  
Tél. 03 85 50 91 11

**SUPER Prissé U**

L'excellence de nos terroirs pour vous

MEDAILLE D'ARGENT 2015 2019  
MEDAILLE D'OR 2018 2019

Veau sous signe de qualité  
Fleisch Charolais Label Rouge

[www.superu-prisse.com](http://www.superu-prisse.com)

De nombreux services à votre disposition pour vous faciliter la journée

RESTAURANT TERRAZZA  
CANTINE  
PÂTES  
MARIAGE  
MARIAGE

STATION LÉVEL  
STATION SERVICE  
BOURSE DE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES

DRIVE  
U  
LAVAGE AUTOMATIQUE

DANS LA GALERIE  
OPTIQUE  
BOUTIQUE  
CAMPANELLA

# La mairie vous offre des livres !



Oui, vous avez bien lu ! **Chaque samedi de 10 h à 12 h**, à la mairie, dans la salle dite « *bibliothèque* », vous pouvez repartir avec plein de livres GRATUITEMENT !

**60 lecteurs** en profitent déjà, de même que les **67 élèves** de l'école. Mais avouez que sur 691 Berzéens, on peut encore mieux faire !

Vous avez **accès à des milliers de références** de romans de tous les genres, documentaires (adultes et jeunesse), BD, magazines. Allez jeter un œil sur [www.bibliotheques71.fr](http://www.bibliotheques71.fr) rubrique *lire, écouter, voir*. (Vous y découvrirez aussi quantité d'autres ressources en vidéo, rubrique *le-numerique/formez-vous-en-ligne*.)

Ça vaut le coup de venir flâner dans nos rayons !

**Si vous avez des enfants, des ados, des parents âgés, des voisins isolés, amenez-les avec vous !** Il ne vous en coûtera rien que le **plaisir** de les voir repartir avec des lectures **choisies sur mesure**... sans déboursier le moindre euro... Alors... À bientôt !

Les bénévoles

mail : [bibliotheque.berzelaville@orange.fr](mailto:bibliotheque.berzelaville@orange.fr)

## Exemples en vrac d'auteurs ou titres présents dans notre fonds :

Michel Bussi, Catherine Pancol, Anna Gavalda, J-C. Grangé, Franck Thilliez, Valérie Perrin, Tatiana De Rosnay, Astérix, Léonard, Gaston, Sisters, Loucas, Mortelle Adèle, Anatole Latuile, Ducobu, Les royaumes de feu, Elena Ferrante, Fred Vargas, Foot Maniacs, des classiques de Pagnol en BD, Kaizen, Carnets de sciences (revue de vulgarisation du CNRS), Joël Dicker, Delphine De Vigan, Bernard Werber, Maxime Chattam, Camilla Läckberg, Karine Giebel, etc.



# Centre Communal d'Action Sociale



La commission CCAS nouvellement élue s'est réunie pour la première fois le 11 septembre 2020.

Le soutien aux personnes fragiles, avec recensement et appels téléphoniques, mis en place lors du premier confinement, a été réactivé consécutivement au plan canicule, puis lors du 2ème confinement.

Conformément aux décisions, un bon d'achat de 30 € auprès de l'enseigne Bébé9 à Mâcon est offert à chaque nouveau-né. Nous accueillons ainsi 11 bébés au sein de notre commune en 2020.

Également, pour chaque berzéenne et berzéen âgé de 75 ans, et au-delà, c'est un panier gourmand d'une valeur de 30 € (ou 60 € pour le panier « couple ») qui est apporté par les conseillers membres du CCAS, mi-décembre 2020. Ce sont 62 personnes qui ont reçu notre visite. Auparavant, ce panier était réservé aux personnes qui ne participaient pas au repas au restaurant du village. Cette année il a été étendu en raison de l'impossibilité de se retrouver autour d'une table au restaurant Héritage. Les personnes résidant en maison de retraite ou en EPAHD reçoivent également leur panier, avec une version masculine ou féminine pour les produits de bien-être.



*Le panier à destination des couples*

Les paniers sont réutilisables, sans plastique, composés de produits locaux achetés auprès de Super U, le Domaine Chêne et les Terres Secrètes.

La municipalité espère apporter un peu de réconfort à nos aînés en cette période d'isolement. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux lors de la distribution.

**N'hésitez pas à faire appel aux membres du CCAS et du conseil municipal en cas de besoin.**

---

Le Centre Communal d'Action Sociale est présidé par le Maire.  
Il est composé de conseillers élus, et de représentants des habitants,  
chacun soumis au secret professionnel.

5 conseillers municipaux

Blandine MORLAT

Christine LAPALUS-LECOFFRE

Catherine DITLECADET

Sophie SALL

Thomas BURTIN

5 habitants nommés par le Maire

Marie-Thérèse BRUYÈRE

Joëlle JOSEPH

Marie-Christine VERCHÈRE

Marc TRÉLAT

Henri MAUGUIN

# Comité de jumelage

## Ausonia / Berzé la Ville



Berzé-la-Ville est jumelée depuis 2001 avec un petit village du sud du Latium appelé Ausonia. Ses origines sont culturelles car les fresques de la Chapelle aux moines auraient été réalisées par les mêmes artistes que ceux qui ont peint celles de la Madonna del Piano d'Ausonia (XI-XIIème siècle).



Le comité de jumelage compte **une quarantaine de membres** provenant de Berzé et des communes avoisinantes qui ont le plaisir de se retrouver environ cinq fois par an à l'occasion des différentes manifestations que l'association organise. La plus connue est la traditionnelle « **nuît de la Befana** » animée par le talentueux Jean-Michel Caputo, qui réunit près de 100 personnes et fixée chaque année vers la mi-janvier (repas proposant des spécialités italiennes entièrement cuisinées par les adhérents).

Côté italien, l'association est représentée depuis cette année par Stefania PINCHERA, qui j'en suis certaine mettra tout en œuvre pour dynamiser le comité. Elle avait déjà en tête de nombreuses activités à mettre en place avec tous les adhérents.



A cause des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de la COVID-19, nous n'avons malheureusement pas pu nous retrouver pour les différentes manifestations prévues, comme l'Assemblée Générale le 28 mars, le séjour de nos amis italiens mi-juillet et notre loto gourmand le 15 novembre. Toutes les incertitudes engendrées par la pandémie nous obligent à annuler également la nuit de la Befana, normalement prévue le 16 janvier 2021.

En tant que présidente, je peux vous affirmer que de telles décisions ont été prises avec un grand regret. **Profitez de cette période difficile qui met entre parenthèses nos activités pour réfléchir sur l'importance de l'association et pour repartir plus forts et motivés que jamais !**



J'achève ce petit billet en rappelant la douloureuse perte de Jacques Doumet, survenue le 31 décembre 2019 ; un ami qui a beaucoup aidé l'association depuis le début de sa création et qui laissera un grand vide, comme cela a été pour la disparition de Giuseppe Scarfone la même année.

**Infos :** *Emilie ORENGO au 0617047393 associationberzelaville@gmail.com*

**L'association est ouverte à tous ! N'hésitez pas à nous rejoindre !**

*Emilie ORENGO, pour le bureau*



**T.D.L. TERRASSEMENT DÉMOLITION LAUTISSIER**

- Petites et moyennes démolitions
- Vente de matériaux anciens
- Terrassement
- Aménagement de cour
- VRD



Route de Bussières  
71960 LA ROCHE VINEUSE  
E.mail : tdlroche@wanadoo.fr

Tél./Fax : 03 85 37 74 52  
Port. : 06 07 96 53 92



**S.A.V. ENTRETIEN DÉPANNAGE**  
Toutes Marques

**CHAUFFAGE**  
GAZ FUEL  
POMPE A CHALEUR  
SOLAIRE  
GRANULE BOIS

**VIEHMANN**  
weishaupt  
otardic Guibet  
FRANCO BELGE  
CHAPPEE  
MOTZEL  
COPPEL  
BARGASSER

**Sr Thierry PERRIAU**  
03 85 37 89 62  
Thierry.perriau@wanadoo.fr  
Pte Sautree  
71960 La Roche Vineuse



**SARL MANSIAT**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
71960 PIERRECLOS  
[www.mansiatelec.com](http://www.mansiatelec.com)



**E.U.R.L SYLVAIN DAUJEAN**

Maçonnerie, couverture, charpente, zinguerie

Rue des tilleuls 71460 CORTEVAIX  
Tél : 03.85.35.85.92 / 06.09.60.36.26  
Mail : [sylvaindaujean@aol.fr](mailto:sylvaindaujean@aol.fr)

# Association Soirée Cartes et jeux



L'association Soirée cartes et jeux se réunit le mercredi soir tous les 15 jours, salle Simonet pour assouvir nos différentes passions ludiques : tarot, jeux de société divers. L'association est ouverte à tous les berzéens.

Nous nous retrouvons également pour un repas au restaurant en cours d'année et un pique-nique en juin suivi de jeux en plein air.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de la salle Simonet.

Toute personne intéressée peut contacter notre président. Toutefois, en 2020 en raison des conditions sanitaires, nous avons stoppé toute rencontre dès la mi-mars. Nous espérons reprendre nos activités en octobre mais cela n'a pas été possible vu la recrudescence de l'épidémie.

Nous suivons l'évolution et reprendrons dès que possible. Protégeons-nous et respectons les gestes barrières indispensables.

Le président Marc TRELAT



# *Le Club de la Roche Coche*



Les 1er et 3e mardis du mois, les adhérents sont heureux de se retrouver à la salle Simonet mise à leur disposition par la municipalité. Ils regrettent de ne pas être plus nombreux, mais depuis 2 ans les membres des clubs de Sologny et Milly Lamartine sont venus les rejoindre.

Le bureau est composé de :

- Président : René FAIVRE de Berzé la Ville
- Secrétaire : Jean-Paul JUGNET de Sologny
- Trésorière : Sylviane BERNIGAUD de Milly Lamartine

En raison des conditions sanitaires imposées par l'épidémie COVID-19, aucune rencontre n'a pu avoir lieu à partir de mars 2020.

Les 3 clubs ont hâte de reprendre leurs réunions dès que les règles du protocole sanitaire le permettront.

Le club et ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2021.

Le Président, René FAIVRE.

# Les Amis du Vieux Berzé



2020, une année particulière

Les mesures liées à la pandémie Covid 19 ont obligé les Amis du Vieux Berzé (AVB) à renoncer à certaines manifestations mais l'association est néanmoins restée très active tout au long de l'année.

Nous avons dû annuler l'Assemblée Générale, la représentation théâtrale prévue sous la couverture des fours le 5 juin ainsi que la journée puces-brocante du 5 juillet.

L'impossibilité de tenir l'Assemblée Générale a retardé l'entrée officielle au sein de notre Conseil d'Administration de deux nouveaux membres. Malgré tout ils sont bien présents et participent à nos travaux.

L'association compte à ce jour 93 adhérents.

Si certaines manifestations n'ont pu avoir lieu, en revanche, nous avons participé aux Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre. Les fours à gypse ont connu une très forte affluence et on a compté beaucoup de visiteurs à l'église paroissiale. Celle-ci a accueilli le 18 septembre un très beau concert de piano donné par Thierry Ravassard, dans le cadre du festival Musival. Ce concert a permis de faire découvrir la restauration des peintures murales de l'abside, réalisée par Laurence Blondaux.



Concert à l'Eglise

Les AVB sont doublement impliqués dans cette restauration : participation financière d'une part, prise en charge par cinq bénévoles de l'Association d'une partie des travaux, à savoir le dégageant d'un enduit en béton présent à la base du mur, d'autre part. Ce béton, lié à des travaux de restauration antérieurs, renvoyait l'humidité dans la partie supérieure du mur ce qui détériorait les peintures. Il sera remplacé par un enduit à la chaux, beaucoup plus adapté. Cette restauration achevée, il restera à faire celle du chœur et de la chapelle nord, la chapelle sud ayant été restaurée il y a une vingtaine d'années.

En 2020, nous avons procédé à une refonte complète de notre site Internet. En effet ce site, déjà ancien, ne pouvait plus être mis à jour et n'était pas compatible avec les smartphones. Nous avons souhaité que ce site soit très lisible avec beaucoup de photos. Nous vous invitons à le consulter pour découvrir nos buts, activités et actualités ainsi que la description du patrimoine de notre village (<https://amisvieuxberze71.org/>).

Concernant les fours à gypse, nous avons initié la mise en place de bâches sur les parois latérales de la couverture des fours pour que des manifestations puissent s'y dérouler au printemps et en été quelle que soit la météo.

Un collectif s'est formé au sein des habitants du hameau de Marie pour demander l'enfouissement des lignes électriques, les AVB se sont associés à cette démarche.

Nous suivons de près les travaux de Lionel Barriquand, spéléologue passionné et scientifique, qui dans le cadre d'une thèse de doctorat, effectue des recherches sur la grotte des Furtins. Les AVB souhaitent soutenir ce projet en participant au financement du SCAN 3 D et de la topographie fine de la grotte.

Le 24 et 25 octobre, les AVB devaient participer à la journée des écritures à Cluny, manifestation qui a finalement été annulée.

Cette année nous a privés, en avril, d'un des piliers de notre association, Edouard Bieth, particulièrement impliqué dans la restauration des fours à gypse. Il avait l'art, ô combien, de faire partager sa passion aux nombreux visiteurs. La meilleure façon de faire durer cette passion sera de poursuivre cette restauration.



Pour 2021 sont déjà programmées les manifestations suivantes :

- L'assemblée générale le 19 mars
- La journée puces-brocante le 4 juillet

Nous reprendrons contact avec la troupe "Plaisirs du Théâtre " pour programmer une représentation au printemps prochain.

Nous sommes plus que jamais persuadés que, poursuivre notre action en faveur du patrimoine architectural et naturel de notre commune, c'est préserver notre cadre de vie et contribuer à l'attractivité de notre village, les deux étant étroitement liés.

Les Amis du Vieux Berzé en quelques mots...

- une association créée en 1982, qui œuvre bénévolement à la préservation et la restauration du patrimoine tant historique que naturel (paysages, flore, faune)
- qui apporte un soutien financier à la municipalité pour ses travaux sur le patrimoine (église, fours à gypse, lavoirs)
- qui contribue de manière significative à l'animation du village par des manifestations populaires et culturelles (concerts, visites guidées des fours, journées du patrimoine, sorties géologiques, puces, concours photo conférences, expositions...)
- qui travaille à développer l'attrait touristique de notre village
- qui entretient la mémoire du village par de nombreuses publications

(cf [www.amisvieuxberze71.org](http://www.amisvieuxberze71.org))

# Le Sou des Ecoles



Comme nous tous, le Sou des écoles a vécu une année particulière. Cependant nous mettons en œuvre de nouveaux projets afin de soutenir encore et toujours nos enfants.

En 2019, l'équipe du Sou vous a proposé un nouveau concept pour les fêtes de Noël. Fête que nous avons partagée avec l'ensemble du village en offrant un après-midi festif aux enfants de notre école.

Nous nous sommes donc retrouvés au cœur du village le 14 décembre 2019 dans une ambiance chaleureuse avec la participation des habitants. Au programme : dégustations d'huîtres et biscuits, balade en poney, maquillage, marche aux flambeaux, spectacle des enfants, contes de Noël avec les bénévoles de la bibliothèque. La journée a été marquée par la venue du Père Noël chargé de cadeaux. Les nombreux sourires des petits et des grands nous laissent penser que ce nouveau format vous a séduit tout autant que nous.

Cette saison a également été l'occasion pour le Sou des Écoles de se doter d'un nouveau logo. Ce logo va être décliné sur plusieurs supports : tee-shirts pour les membres de l'organisation, verres réutilisables et consignés, supports papiers et numériques.

Comme vous le savez peut-être, le Sou s'engage encore un peu plus pour réduire l'impact écologique de ses événements, ainsi que pour privilégier les circuits courts et compétences locales. Toutes ses actions permettent de favoriser nos liens en essayant de limiter les conséquences de nos actions sur l'environnement.

Aujourd'hui, le contexte sanitaire va nous obliger à adapter nos manifestations, tout en gardant l'objectif de créer des rencontres et une dynamique du village autour de notre école.



Le Sou est constitué des parents d'élèves, membres de droit de l'association. Cette année des nouveaux membres actifs ont rejoint un nouveau bureau composé de :

Président : Sylvain LADRUZE  
 Vice-président : Pierre JEANDENAND  
 Trésorière : Camille COMAS  
 Vice-Trésorière : Nicole BURON  
 Secrétaire : Benjamin AUPY  
 Vice-secrétaire : Elodie KLEINBOURG

La réussite de nos événements dépend de votre participation.

Suivez-nous sur Facebook, envoyez-nous un e-mail sur :

[soudesecolesdeberzelaville@gmail.com](mailto:soudesecolesdeberzelaville@gmail.com) ou appelez-nous au 06.10.48.95.23.

Nous serons toujours ravis de vous répondre et de vous retrouver encore plus nombreux chaque année.

Le Sou des Ecoles.



**SPÉCIALISTE DU VÉLO**  
**À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE**

Electric Premium  
**EBIKE71**  
 .COM  
 MÂCON



vente réparation toutes marques

[www.ebike71.com](http://www.ebike71.com)

30, rue Gambetta - MÂCON  
 (200 m de la gare)  
 03 85 22 10 62



**RENAULT**  
 La vie, avec passion



**GARAGE**  
**LETOURNEAU**

*Vente véhicules*  
*neufs et occasions*  
*Réparation toutes marques*  
*Dépannage*

**03 85 51 66 20**  
 71960 LA ROCHE VINEUSE

# L'Écho Loc'



L'année 2020 aura vu naître une nouvelle association à Berzé la ville : L'Écho Loc'.

L'objet de cette association est de permettre les rencontres et échanges intergénérationnels ainsi que de contribuer au renforcement du lien social et à des démarches de solidarité autour de valeurs humanistes.

Elle se donne pour mission de :

- Créer un jardin citoyen partagé. Ce dernier est en train de se dessiner sur le champ situé entre les fours à gypse et le terrain de sport (comme vous pouvez le voir ci-dessous).
- Proposer des activités ludiques, culturelles et artistiques autour d'une multitude de disciplines : la nature, l'art, le sport, le bien-être, l'apprentissage de savoir-faire, etc.
- Organiser des rassemblements et des événements : projections de film, conférences, etc.
- Sensibiliser au développement d'une économie locale et aux circuits courts, ex : développer un groupement d'achat.



L'Écho Loc' symbolise notre désir de donner de l'écho, de la résonance à des initiatives berzéennes - et plus généralement locales - pour qu'elles s'inscrivent dans le quotidien de nos concitoyens. E.C.H.O. c'est aussi l'acronyme d'Écosystème Coopératif Humaniste et Optimiste.

Cela définit parfaitement le projet que nous voulons accomplir, les valeurs que nous désirons promouvoir, et l'état d'esprit que nous souhaitons partager ! C'est aussi un petit jeu de mot qui évoque l'importance du « vivre ensemble » et de la solidarité, puisqu'il appelle l'idée de « colocation » : en effet ne sommes-nous pas tous « les colocs' » d'un même environnement, d'un même écosystème ?



Notre association est née le 22 septembre dernier. Par la suite nous avons malheureusement très rapidement, été rattrapés par la crise sanitaire, ce qui a complexifié un certain nombre de démarches que nous aurions aimé mettre en place rapidement.

Loin de nous décourager, cela nous a permis de nous concentrer sur toutes les étapes nécessaires au lancement de l'association. Dès que la situation sanitaire le permettra, un certain nombre d'activités devrait fleurir autour du jardin.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour nous souffler vos idées, propositions et autres initiatives !

Si vous souhaitez être tenu informé des évènements, de l'avancement du projet ou si vous souhaitez adhérer à l'association, vous pouvez nous contacter par mail à : [lecho.loc@gmail.com](mailto:lecho.loc@gmail.com)

Nous sommes impatients de pouvoir nous réunir à nouveau et partager, tous ensemble, des moments chaleureux et conviviaux.

Orian JACQUET, Président



# ADMR



## Le service d'aide à domicile au cœur des solidarités ...

Le mot « solidarité » dérive du terme latin « *obligatio in solidum* » qui, en droit romain, signifiait devoir social, obligation communautaire, c'est-à-dire les responsabilités de l'individu dans une collectivité à laquelle il appartient.

La solidarité évoque certaines valeurs humanistes telles que l'altruisme, la générosité, l'entraide et la présence.

Le confinement imposé par l'épidémie COVID implique pour l'Association ADMR de la Roche Vineuse de s'organiser pour assurer la présence et le service auprès de personnes âgées, isolées et de moins en moins autonomes. Comment relever ce défi ? Comment s'inscrire dans un réseau solidaire ?

- En définissant les priorités – la préférence a été donnée aux soins d'hygiène, à la préparation des repas et aux courses
- En s'inscrivant dans une filière de soins – accueillir des personnes sortant de l'hôpital ou de centres de rééducation
- En se mettant en synergie avec les familles des personnes aidées – parfois assurer une présence du fait de l'éloignement de proches
- En collaborant avec les professionnels de soins : infirmier(e)s libéraux, Service de soins infirmiers (SSIAD)
- En instaurant un suivi téléphonique des personnes pour percevoir l'évolution de leurs besoins et des réponses à apporter

Les salariés et les bénévoles se sont beaucoup investis pour assurer la continuité dans ce contexte « à risque » et rester solidaire du corps social ... Mais l'Association a aussi beaucoup reçu ...

- Maintien de la confiance des personnes accompagnées et de leurs familles

- Masques lorsque ceux-ci étaient rares de la part de donateurs variés et parfois éloignés
- Bienveillance des pharmaciens locaux qui ont à cœur de fournir dès réception les gels hydro alcooliques tant attendus

En conclusion, la solidarité est une notion d'exigence : « mettre l'humain » au cœur des priorités du moment c'est, aussi, la mise en complémentarité de toutes les intentions de chacun d'entre nous pour les priorités du moment ...

Pour continuer notre mission nous recrutons du personnel d'intervention : Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, contrats en cdi à temps partiel, une formation en interne est dispensée.

Ce travail riche en contacts humains apporte la satisfaction de se sentir utile.

Nous souhaitons également accueillir de nouvelles personnes pour renforcer l'équipe de bénévoles. Quel que soit le temps dont vous disposez vous pourrez partager une expérience enrichissante en fonction de vos attentes et de vos connaissances tout en agissant pour le développement local.

Que vous soyez à la recherche d'un emploi ou intéressés par le bénévolat n'hésitez pas à nous contacter :

Maison des services ADMR  
4 route de Cluny  
71960 La ROCHE-VINEUSE  
Tel :03 85 37 77 11  
info.larochevineuse@admr.org

**DELARCHE TP**



*Terrassement  
Assainissement  
Assainissement non collectif  
VRD  
Aménagement de cours*

\*\*\*\*\*

**Route des Carrières  
71118 ST MARTIN BELLE ROCHE  
Tel: 03.85.20.01.07  
Mail : delarchetp@orange.fr**

*La Roche  
Fleurie*

Véronique Auray  
*Votre fleuriste*





Du mardi au samedi de 8h30 à 19h  
Dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

27, route de Cluny  
71960 La Roche-Vineuse  
**03 85 37 77 17**  
**06 83 55 61 20**

 par  - Livraisons assurées

# Don du sang : Mobilisons-nous !



La campagne 2020 de collectes mobiles de sang dans le Val Lamartinien aura été pour le moins difficile.

On s'achemine vers une diminution de presque la moitié du nombre de poches collectées par rapport à l'année précédente. La crise sanitaire en est bien sûr un des premiers responsables, avec le confinement qui a retenu chez eux certaines personnes voulant éviter les rassemblements. Puis après le déconfinement l'EFS (Etablissement Français du Sang) a demandé aux donateurs de réserver leur rendez-vous pour la collecte sur Internet, ce qui en a décontenancé plus d'un. Les collectes de Verzé et de Prissé ont ainsi tout juste permis d'obtenir une cinquantaine de poches. Quant à la collecte de Bussières qui était prévue fin octobre, elle a été annulée par l'EFS faute de médecin disponible pour les entretiens pré-don...

Aussi devons-nous tous nous mobiliser lors des prochaines collectes, pour lesquelles vous pourrez réserver votre créneau horaire ([mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)), et si vous venez sans réserver vous serez quand même acceptés dans les créneaux disponibles.

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.

Le calendrier 2021 comporte six collectes, toutes des mercredis de 8h 30 à 12h 30 :

-24 février à Verzé

-28 avril à Bussières

-23 juin à Igé

-18 août à La Roche Vineuse

-3 novembre à Prissé

29 décembre à Pierreclos



Gérard Coulon, Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles du Val Lamartinien

# Société de chasse



La société de chasse compte cette année 29 adhérents. Le territoire est assez limité, en plus des consignes de sécurité de tir, l'augmentation des habitations, les zones de réserve, les abords de la voie verte en sont la cause.

Seuls 300 hectares sont chassables sur les 550 hectares de superficie de Berzé la Ville.

Cette société est heureuse d'accueillir enfin un jeune berzéen qui vient de réussir récemment son examen de permis de chasser. Elle attend désespérément d'autres jeunes.

Les gibiers classiques (lièvres, lapins, perdrix, faisans) sont en constante diminution, voir disparitions. Le modernisme, les nouvelles méthodes de cultures, la présence constante d'animaux domestiques en liberté sans surveillance en sont sûrement une des causes.

Le gros gibier (sangliers, chevreuils) est toujours présent. Jusqu'à quand ? Le lynx et le loup sont de retour ...

Des dégâts de sangliers sont constatés régulièrement. Certaines parcelles de cultures sont clôturées toute l'année. Merci de respecter les clôtures électriques lors de vos promenades.

Pour l'année 2020 en Saône et Loire, le montant des dégâts sanglier avoisine le million d'euros. Cette somme est exclusivement financée par les chasseurs. L'achat de dispositifs de marquage et le règlement d'une taxe « contribution à l'hectare » proportionnelle à la surface chassée servent à régler les pertes de récoltes aux agriculteurs.

C'est pour cette raison que le Préfet autorise uniquement la chasse en battue pendant la période de confinement. A cela s'ajoute également le risque de peste porcine qui serait une catastrophe supplémentaire pour les élevages et les accidents de la route.

Tout chasseur, en plus de s'être acquitté de sa validation annuelle du permis de chasse, doit être en possession de l'attestation de sortie et d'un formulaire complémentaire délivré par la préfecture pour toute participation aux battues.

Désormais, les rassemblements se font à l'extérieur de la cabane, dans le respect des règles sanitaires.

Notre santé est primordiale. Notre gibier, cette année, c'est la COVID 19.

Nous espérons le plus vite possible comme tous les habitants, retrouver notre liberté, la convivialité qui nous permet de passer des moments inoubliables.

Restons prudents.



Pour la Société de Chasse, Marc Trélat.

# Résidence Autonomie de l'Eau Vive

.....

**629, route du Hameau de l'Eau Vive  
71960 LA ROCHE VINEUSE**

**Téléphone : 03.85.36.63.40**

**Adresse mail : [accueil@ra-eauvive.fr](mailto:accueil@ra-eauvive.fr)**

17 communes du Mâconnais se sont groupées pour créer en 1984, un ensemble de 73 logements pour personnes âgées (Berzé la Ville, Berzé le Châtel, Bussières, Chevagny, Davayé, Fuissé, Hurigny, Igé, La Roche Vineuse, Milly Lamartine, Pierreclos, Prissé, Serrières, Sologny, Solutré, Vergisson, Verzé).

Cette maison possède de nombreux services mis en place pour aider, accompagner le plus longtemps possible les résidents tout en privilégiant la qualité du cadre de vie.

Le Syndicat Intercommunal assure la gestion des logements et des services dédiés aux résidents : assistance par un système d'appel Bip, repas du midi au restaurant de la résidence, service de laverie et de nombreuses animations (gymnastique, ateliers manuels, courses en grande surface...)

**La Résidence Autonomie de l'Eau Vive** se veut ouverte sur l'extérieur et sécurisante à l'intérieur.

Qualité des services, propreté, respect pour les résidents, gentillesse et compréhension sont les points forts de cette réalisation destinée à être un lieu de vie pour nos aînés.

**Etablissement non médicalisé.**

**Des services sont à la disposition des résidents :**

**Assistance 24/24 avec un bip**

**Restauration tous les midis tous les jours de l'année et une soupe pour le soir**

**Bibliothèque**

**Lingerie**

**Soins assurés par les praticiens libéraux de votre choix.**

**Passage d'une pédicure toutes les 5 semaines**

**Cours de gymnastique douce**

**Aide aux Courses**



### Animations proposées :

Loto, atelier Tablette Numérique, atelier Mémoire, Jeux de société, Belote, Scrabble et club tous les jeudis après-midi ainsi que des après-midi récréatifs animés par des chanteurs et musiciens.

#### Tarifs au 1er JANVIER 2020

<b>Loyer moyen- T.1 forfait 30 repas</b>	
Loyer -	283,00 €
Charges	38,00 €
<b>S/total</b>	<b>321,00 €</b>
<b>Assistance (156.00 €) + 30 repas (345.00€)</b>	<b>501.00</b>
Coût total mensuel	822.00 €

<b>Loyer moyen - T.2 forfait 30 repas</b>	
Loyer -	364,00 €
Charges	47,00 €
<b>S/total</b>	<b>411,00 €</b>
<b>Assistance (156.00 €) + 30 repas (345,00€)</b>	<b>501.00 €</b>
Coût total mensuel	912.00 €

<b>Loyer moyen - T.3 forfait 60 repas pour 2 personnes</b>	
Loyer -	414,00 €
Charges	51,00 €
<b>S/total</b>	<b>465,00 €</b>
<b>Assistance (156.00 €) + 60 repas (651.00€)</b>	<b>807.00 €</b>
Coût total mensuel	1 272.00 €

**TECHBIKE 71**

- VTT
- BMX
- ROUTE
- GRAVEL
- VTC
- ÉLECTRIQUE
- VTT ÉLECTRIQUE

**NOUVELLE ADRESSE  
NOUVEAU  
MAGASIN**

**Vente - Réparation - Conseils - Location**

**112 ROUTE DE CLUNY - LA ROCHE VINEUSE**  
www.techbike71.fr - Tél : 03 85 51 64 72

# *CPI Berzé-la-Ville - Berzé-le-Châtel - Sologny*



Pour des raisons personnelles et/ou professionnelles, ou suite à déménagement, nombre d'entre nous ont fait part de leur souhait de quitter le CPI.

En 2021, l'effectif pourrait être réduit à 6 sapeurs-pompiers volontaires.

Avec les Maires des trois communes, une réunion a eu lieu le 19 octobre 2020 en mairie de Sologny et une réflexion est engagée sur le devenir du CPI.

Les interventions de l'année 2020 : nous avons détruit une quarantaine de nids de guêpes ou de frelons.

Le CPI remercie les habitants des trois communes pour l'accueil et la générosité lors du passage des sapeurs-pompiers pour les calendriers.

A toutes et à tous, la compagnie adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le Chef de Corps, Alain Balme



# Restaurant L'Héritage



*Héritage* est un mot qui nous semblait le plus approprié pour appeler notre restaurant.



Il correspond à ce que ma grand-mère m'a appris depuis mon enfance, c'est à dire le goût des produits frais, des produits de saisons et le respect des producteurs.

Et aussi pour Clarisse un retour aux sources, un retour au pays de ses grands-parents.

Un accueil chaleureux nous a été fait par les habitants du village, nous les remercions.

Merci et bonne année à tous.  
Clarisse et Frédéric.

**pétavit** 

Agence La Roche Vineuse  
« Le Verdier »  
71960 La Roche Vineuse  
Tél. 03 85 36 68 88  
Fax 03 85 36 61 08

TRAVAUX D'EAU POTABLE - EAUX USEES OU PLUVIALES  
POMPAGE - GENIE CIVIL HYDRAULIQUE

**PLATRERIE PEINTURE  
SABLAGE  
PEINTURE INDUSTRIELLE**

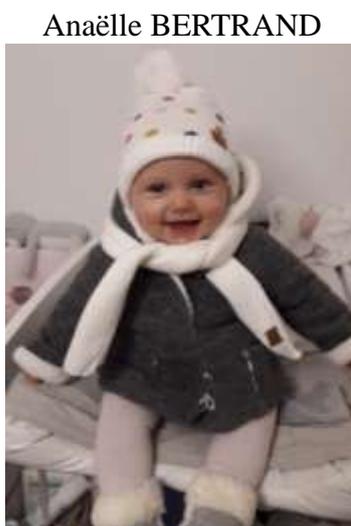
 **DUPONT S.A.S.**  
Franck - Benoît  
71960 La Roche Vineuse  
Tél : 03 85 35 74 88  
Fax : 03 85 35 74 67

E-mail : [dupont.sas@orange.fr](mailto:dupont.sas@orange.fr) Site : [www.franck-dupont.com](http://www.franck-dupont.com)

# Etat Civil



Maëlle DUFOUR



C



Charly PETEUIL



Agathe PARDON



Marin LEGAT



Matisse MONTJOINT  
et son frère Sascha

## Naissances :

- COUDERT Malone, Manuel, Gérard né le 25 janvier 2020
- BERTRAND Anaëlle née le 12 février 2020
- SCHEFFER Camille née le 1<sup>er</sup> mars 2020.
- LEGAT Marin né le 26 avril 2020.
- DESSERTENNE Ambre, Elora née le 11 mai 2020.
- DUFOUR Maëlle née le 20 mai 2020.
- PETEUIL Charly, Quentin né le 24 juin 2020.
- BRELAUD Alice, Faustine née le 16 août 2020.
- LAZCANO Martin, Paul né le 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- PARDON Agathe, Jeanne née le 7 novembre 2020.
- MONTJOINT Matisse né le 17 décembre 2020.

## Mariage :

PETIT Charles et GROLMUND Charlotte, le 31 décembre

## Baptêmes républicains :

- PALLARES COSTECHAREYRE Elyna le 20 juin 2020.
- FORAY PALLARES Mathys le 21 juin 2020.
- RAPHANEL Naël le 26 septembre 2020.

## Transcriptions de décès :

- GLORIFET Colette épouse CLAUZEL décédée le 18 mars 2020 à Mâcon
- BIETH Edouard Marcel François décédé le 19 avril 2020 à Mâcon
- BRIDAY Daniel Georges décédé le 3 juillet 2020 à Mâcon
- LÉCHÈRE Odette veuve BERGERON décédée le 14 juillet 2020 à Châtillon sur Chalaronne
- LAPIERRE Jean Louis décédé le 1<sup>er</sup> octobre 2020 à Mâcon

Baptême de Naël



Mari



# LA MAIRIE



## VOUS INFORME ET VOUS ALERTE AVEC PANNEAUPOCKET



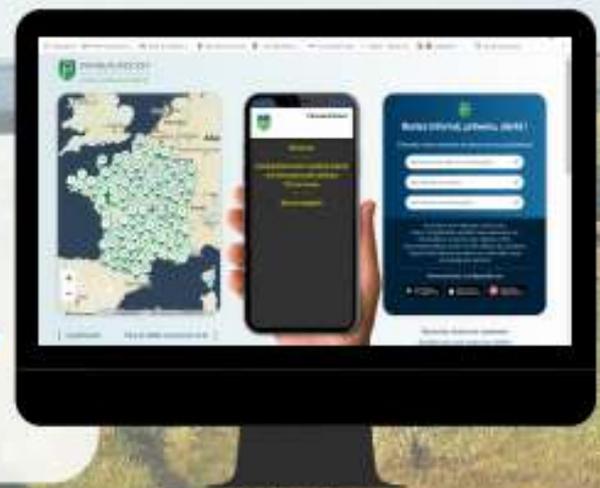
- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

**100%**  
GRATUIT

**100%**  
ANONYME

**0%**  
PUBLICITÉ

Disponible aussi  
sur votre ordinateur  
[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



**PANNEAUPOCKET**  
Informe et Alerte les habitants

Disponible gratuitement sur



# Calendrier des manifestations



## Mars

19 mars	Commémoration de la guerre d'Algérie	Municipalité
19 mars	Assemblée générale	Amis du Vieux Berzé

## Avril

25 avril	Randonnée pédestre	Sou des Ecoles
28 avril	Cérémonie en souvenir des Déportés	Municipalité

## Mai

1er mai	Vente de semis potager et muguets	Sou des Ecoles
8 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Municipalité

## Juin

Date à définir	Apéro concert	Sou des Ecoles
18 juin	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940	Municipalité

## Juillet

4 juillet	Puces	Amis du Vieux Berzé
-----------	-------	---------------------

## Septembre

Date à définir	Kermesse	Sou des Ecoles
18/19 septembre	Journées du patrimoine	Amis du Vieux Berzé

## Octobre

3 octobre	Repas du CCAS	Municipalité
-----------	---------------	--------------

## Novembre

11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918	Municipalité
-------------	-----------------------------------	--------------

## Décembre

Date à définir	Marché de Noël	Sou des écoles
----------------	----------------	----------------

**Nous espérons pouvoir organiser des réunions de quartiers cette année.  
Les dates seront définies en fonction de l'évolution de la situation sanitaire**

# Renseignements utiles



## Secrétariat de mairie

Ouverture du secrétariat de mairie : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.  
 Permanence du Maire: le samedi de 9h00 à 10h30.  
 Pour nous joindre : 2 rue des Écoles - 71960 BERZE LA VILLE  
 03.85.37.71.10 / [mairie@berzelaville.fr](mailto:mairie@berzelaville.fr)  
 Cantine scolaire : 03.85.37.71.55 / [cantine@berzelaville.fr](mailto:cantine@berzelaville.fr)  
 Numéro d'astreinte Mairie : Pour toute urgence à signaler à la mairie en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter le 06.15.79.12.54

## Numéros utiles

Gendarmerie : 17 ou 112 (depuis un portable) ENEDIS : 09.726.750.71  
 Samu : 15 ou 112 (depuis un portable) GrDF : 0.810.433.071  
 Pompiers : 18 ou 112 (depuis un portable) SDEI : 0.810.426.426  
 Déchèterie : 03 85 38 44 39 ou [environnement@mb-agglo.com](mailto:environnement@mb-agglo.com)  
 Cabinet infirmières La Roche Vineuse : 03.85.37.74.02  
 Docteur FAURE Berzé la Ville : 03.85.37.77.51

## Services de MBA

Assainissement collectif : 03.85.20.97.57 Non collectif : 03 85 20 97 55  
 Environnement : 03.85.38.44.39 Petite Enfance : 03.85.35.25.00

## Informations pratiques

Le ramassage des ordures ménagères se fait chaque vendredi matin à partir de 5 heures 30. Lors de jours fériés le calendrier modifié est disponible sur le site internet de la mairie.

MBA assure 2 fois par an une collecte des encombrants. Ce service est réservé aux personnes ayant des difficultés pour se rendre dans les déchèteries (personnes âgées ou à mobilité réduite, sans véhicule...). Les personnes intéressées, peuvent contacter la mairie pour plus d'information. Pour l'année 2021, les jours de collecte des encombrants sur la commune sont le **mardi 2 mars** et le **mercredi 27 octobre**.

## Cartes d'identité et passeports

Ce service n'est plus assuré par la commune de Berzé-La-Ville. Il faut prendre contact avec les mairies de Charnay-Lès-Mâcon, Cluny, Crèches-Sur-Saône, Flacé ou Mâcon.

Pré-inscription : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>